



DIRECTION COMMERCE

Le 7 juillet 2015

LES POSITIONS DE LA CGT FACE AUX DIMINUTIONS D'EFFECTIFS ANNONCEES

Le Comité d'Etablissement de Commerce sollicite aujourd'hui l'avis de ses membres élus sur le dossier de l'équilibre Charge / Ressources qui aurait pour conséquence directe la diminution de 550 emplois sur les CRC Particuliers.

La CGT se prononcera CONTRE ce dossier pour les raisons suivantes :

- La réalité actuelle de perte de parts de marché est la suivante : 60 000 clients partent chaque mois à la concurrence.
Cette perte risque fort de s'accroître encore avec l'arrivée de nouveaux concurrents très offensifs sur le marché de l'électricité.
Les responsables de cette situation sont avant tout les libéraux qui ont construit une Europe ayant pour base la concurrence dans tous les domaines essentiels de la vie : la santé, l'éducation, les transports, l'énergie...
- Néanmoins, la Direction Commerce ne peut pas rester les bras croisés devant cette situation comme elle le fait depuis trop longtemps. Nous perdons des clients, soit. Mais quelle stratégie face à cette lente érosion depuis 2007 ? Aucune en réalité... si ce n'est d'espérer qu'elle stoppe un jour, que nos clients perdus reviennent...
Quand la Direction Commerce va-t-elle taper du poing sur la table du Comex d'EDF SA pour exiger une répartition plus juste des efforts au sein du Groupe ? Des efforts qui ne portent pas uniquement encore et toujours sur les salariés ?
Quand la Direction Commerce va-t-elle former et informer correctement tous ses managers sur le contexte économique et réglementaire, afin de leur permettre de passer correctement le message à leurs équipes ? Les agents ont le droit de comprendre leur environnement pour pouvoir se projeter, au lieu d'entendre parfois que « EDF n'a pas besoin de Commerce »... Quel exemple d'optimisme dans l'avenir !!

La CGT exige un engagement de la Direction sur la non-fermeture des CRC Particuliers existants pour une période minimum de 3 ans. Les agents n'ont pas besoin d'un sujet anxigène supplémentaire dans la période.

Elle exige une ré-internalisation de notre travail afin d'augmenter la part réalisée par des conseillers statutaires. Le taux de 45% prestataires pour 55% statutaires n'est pas acceptable dans la période. Nous devons être dans la reconquête, être offensifs, regagner du terrain pour récupérer notre cœur de métier, faire ce que nous savons faire, y compris dans le domaine du back-office.
Sur ce sujet, la CGT réclame depuis des mois une nouvelle façon de travailler à proposer aux conseillers pour inventer un nouveau modèle de la Relation Client. **Prendre un appel client, ne doit plus être un poids, mais une satisfaction.**

En outre, la CGT n'a pas voté pour la proposition faite par des membres élus qui demandaient la réalisation d'une étude. Notre organisation a considéré qu'elle serait inutile. En effet, que va-t-elle démontrer si ce n'est que confirmer ce que nous dit la Direction : nous perdons bien des clients, et nos collègues prestataires coûtent moins cher ?? Nous ne pouvons nous contenter d'être dans l'activisme débridé sans proposer des solutions d'action pour nos collègues.

C'est la raison pour laquelle la CGT vous rencontrera tout l'été pour déterminer avec vous les formes d'action les plus adaptées à la situation, à mettre en œuvre

dès la rentrée. Ensemble, nous pouvons contraindre la Direction à modifier sa politique face à la concurrence et à la perte de clients.

Serez-vous acteur avec nous ?

Pensez-vous avoir un rôle à jouer dans la gestion de l'entreprise ?

Si tel est le cas, rendez-vous en septembre dans l'unité syndicale.